



TEXIMUS 5-2026 – Instructions pour l'enregistrement en ligne

Avant de commencer l'enregistrement en ligne, veuillez lire attentivement les informations concernant les **conditions de participation** et l'exposition.

Veuillez préparer toutes les données nécessaires à l'enregistrement ; il n'est pas possible d'interrompre une saisie commencée et de la reprendre plus tard !

Vous aurez besoin des éléments suivants :

Coordonnées et informations personnelles

Informations sur l'œuvre :

- Titre
- Année de création
- Déclaration concernant l'œuvre (maximum 50 mots)
- Dimensions : hauteur, largeur, profondeur, poids
- Informations sur les matériaux (maximum 25 mots)
- Informations techniques (maximum 25 mots)
- Droits d'auteur du photographe, si l'œuvre n'a pas été photographiée par vous-même
- L'œuvre est-elle à vendre ? Si oui :
- Prix de vente

2 photographies numériques sur fond neutre :

- Une vue d'ensemble de l'œuvre
- Une vue détaillée de l'œuvre

Veuillez noter que le jury évaluera votre œuvre sur la base des photographies soumises. Les images doivent être téléchargées en haute qualité au format JPEG, avec un minimum de 300 dpi (au moins 2400 x 2400 pixels par centimètre carré). Les photos doivent être carrées.

Lorsque vous êtes prêt(e), ouvrez le portail d'enregistrement: <https://tafch.frentix.com>

Choisissez la langue : pour des raisons techniques, seules l'allemand et l'anglais sont disponibles.

Acceptez la déclaration de consentement et la politique de confidentialité.

Veuillez saisir toutes les données nécessaires et télécharger les photographies numériques.

Une fois vos informations et photos vérifiées et envoyées lors de la dernière étape, l'enregistrement est terminé. À partir de ce moment, il ne sera plus possible de faire des modifications.

Vous recevrez un e-mail de confirmation de l'enregistrement depuis l'adresse suivante:
selectus@frentix.com

Paiement de l'enregistrement :

Les frais d'inscription pour la sélection par le jury s'élèvent à CHF 40.- par œuvre enregistrée ; ces frais ne seront pas remboursés en cas de non-sélection.

Le paiement doit être effectué au plus tard dans les 3 jours ouvrables suivant l'enregistrement !

La date limite de réception des frais d'inscription est le 28 août 2025.

Nous n'acceptons que les virements bancaires sur le compte suivant :

Textile Art Forum Schweiz
Banca Raiffeisen del Cassarate
via Campagna 2
6965 Cadro
IBAN : CH74 8080 8003 1535 6761 5
Swift : RAIFCH22
IID (BC-Nr.) : 80808